

26. septembre 2021

Votations fédérales

Objets

Initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital ».

Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous).

Participation Oui Non

50.49%	1'540	2'903
50.49%	2'560	1'922